

## TABLEAU DES DROITS

### Traitement de demandes de renseignements personnels sur la santé

#### *Loi sur l'accès et la protection en matière de renseignements personnels sur la santé*

Actions requises pour traiter les demandes	Déterminants	Droits établis par la Loi		Total
Recherche et préparation	Les deux premières heures	Gratuit		<b>Gratuit</b>
	Après les deux premières heures	15 \$ pour chaque 30 minutes	_____ min	_____ \$
Photocopies	Peuvent être copiés à l'aide d'une photocopieuse ou d'une imprimante	0,25 \$ la page	_____ pages	_____ \$
	Ne peuvent être copiés à l'aide d'une photocopieuse ou d'une imprimante	Frais réels encourus		_____ \$
Programmation informatique ou traitements de données	Programmation informatique ou de traitement de données interne	10 \$ pour chaque 15 minutes	_____ min	_____ \$
	Programmation informatique ou du traitement des données effectué par un autre organisme.	Frais réels encourus		_____ \$
Livraison par courrier et messagerie	Courrier ordinaire	Sans frais		Nul
	Service de messagerie	Frais réels encourus		_____ \$
Renonciation aux droits	Discretionnaire*	Renonciation volontaire des droits par le dépositaire		- _____ \$
			<b>TOTAL DES DROITS</b>	_____ \$

\* Le dépositaire a la discrétion de renoncer au paiement de tout ou partie des droits payables selon les circonstances, comme par exemple, si le paiement imposerait un fardeau financier déraisonnable à la personne physique qui demande de consulter ou de reproduire ses renseignements personnels sur la santé.

Préparé par:  
 Bureau de l'Ombud du Nouveau-Brunswick  
 Division de l'accès à l'information et de la protection de la vie privée  
 65, rue Regent, bureau 230  
 Fredericton, Nouveau-Brunswick E3B 7H8  
 Téléphone: (506) 453-5965/877-755-2811  
 Télécopier : 506-453-5963  
 Courriel : [aip-aivp@gnb.ca](mailto:aip-aivp@gnb.ca)